

Département de Licence

Fiche descriptive de cours

Niveau	Licence
Mention(s)	Droit
Diplôme	Licence Droit 3 ^{ème} année
Parcours	
Semestre	S1
Intitulé	Histoire de la justice et de la procédure
Volume horaire	21h CM
Enseignant	Anne Rousselet-Pimont
Code Apogée	
Descriptif	<u>Objectifs</u> : « Justice jamais ne bouge », écrivait un poète et praticien du Parlement de Paris au XV^e siècle. Mais si la justice est pérenne, elle n'en a pas moins une histoire. C'est cette histoire qu'entend retracer ce cours : une histoire à la fois politique, juridique et humaine. La justice accompagne en effet les principales transformations de la société ; elle est également un puissant instrument de l'affirmation du pouvoir politique ; elle participe enfin, au premier chef, aux mutations juridiques. <u>Particularités pédagogiques</u> : Ce cours est un cours magistral adossé à une présentation visuelle comportant citations et iconographies. <u>Résumé du cours</u> : Les différents chapitres de ce cours envisagent la structure judiciaire et sa lente construction du Moyen Âge à l'époque contemporaine, une construction qui révèle tous les enjeux liés à la détention du pouvoir judiciaire et les rivalités qu'elle suscite. Cette présentation institutionnelle est complétée par l'examen des modes alternatifs de règlement des conflits qui coexistent plus ou moins harmonieusement, mais sur la longue durée, avec la justice publique. Le développement de la justice est également éclairé par l'évolution de la procédure judiciaire, qui au cours de l'histoire bénéficie de la renaissance du droit romain et des premiers textes de codification et dont les principaux traits sont révélateurs du rôle dévolu au juge, mais aussi des attentes des

	justiciables et des pouvoirs publics. Enfin, sont traités plus directement les acteurs du monde judiciaire : magistrats, avocats et autres auxiliaires de justice. Qui sont-ils ? Quel est leur statut ? Comment s’inscrivent-ils dans la vie politique et juridique de la France ? Cette histoire de la justice et de la procédure montre que si rendre la justice est très tôt présenté comme une exigence et même une dette des autorités publiques, ces dernières tâtonnent dans la définition des cadres et des moyens appropriés pour le faire tout en révélant la constance ou l’ancienneté de certaines pratiques que l’on croit un peu trop rapidement très contemporaines. <u>Indications bibliographiques :</u> Maïté Billoré, Isabelle Mathieu et Carole Avignon, <i>La justice dans la France médiévale. VIII^e-XV^e siècle</i>, Paris, Armand Colin, 2012. Jean Foyer, <i>Histoire de la justice</i>, Paris, PUF, « Que Sais-Je ? », 1996, N° 137. Benoît Garnot, <i>Histoire de la justice. France, XVI^e-XXI^e siècle</i>, Paris, Folio Histoire, 2009. Benoît Garnot, <i>Histoire des juges en France de l’Ancien Régime à nos jours</i>, Paris, Nouveau Monde Editions, 2014. Jacques Krynen, <i>L’Etat de justice. France, XIII^e-XX^e siècle. L’idéologie de la magistrature ancienne</i>, Paris, NRF, Gallimard, 2009. Jacques Krynen, <i>L’Etat de justice. France, XIII^e-XX^e siècle. L’emprise contemporaine des juges</i>, Paris, NRF, Gallimard, 2012. Anne Rousselet-Pimont, <i>Histoire de la justice et de la procédure</i>, Cours en ligne UNJF Jean-Pierre Royer et alii, <i>Histoire de la justice en France du XVIII^e siècle à nos jours</i>, Paris, PUF, 2016.
Descriptif en anglais pour les cours ouverts aux étudiants en échange	This course examines the judicial structure and its gradual development from the Middle Ages to the present day - a process that reveals all the issues surrounding the exercise of judicial power and the rivalries it engenders. This institutional overview is supplemented by an examination of alternative dispute resolution methods that coexist, more or less harmoniously but over the long term, with the public justice system. The development of the justice system is also explained by the evolution of judicial procedure, which throughout history has benefited from the revival of Roman law and the first codified texts, and whose main features reveal not only the role assigned to judges but also the expectations of litigants and public authorities. Finally, the course includes sections on key figures in the judicial system : judges, lawyers, and other court officers. Who are they ? What is their status ? How do they fit into France’s political and legal landscape ? This history of justice and legal procedure shows that while the administration of justice was very early on presented as a requirement—and

even a duty—of public authorities, these authorities struggled to define the appropriate frameworks and means to achieve it, while revealing the consistency or long-standing nature of certain practices that are all too quickly assumed to be very contemporary.

This course traces a history that is at once political, legal, and human. Justice, in fact, accompanies society's major transformations ; it is also a powerful instrument for asserting political power ; and, finally, it plays a leading role in legal changes.